



# FILIÈRE SPECTACLE VIVANT & ÉVÈNEMENTIEL (SVE) TECHNICIEN D'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE



TITRE RNCP [39857](#) – NIVEAU 4

## OBJECTIFS

Quel que soit le lieu dans lequel il est amené à exercer (cinéma ou théâtre), le technicien d'exploitation cinématographique est responsable de l'installation des équipements techniques de projection, d'éclairages, de sonorisation et de petites machineries de salles ou de scènes prévus pour la prestation. Il détermine, sous la supervision d'un directeur technique, d'un régisseur général, des régisseurs son et lumière ou d'un chef de parc, les moyens à mettre en œuvre pour assurer la qualité technique du programme de représentations cinématographiques, numériques, audiovisuelles ou multimédias.

Outre l'installation techniques des équipements, les principales missions du technicien d'exploitation cinématographique, consistent à garantir le bon fonctionnement du matériel, à procéder à sa maintenance avant, pendant et après la projection. En tant que technicien, il n'a pas de choix artistique à défendre à proprement parler ; cependant, sa compréhension générale voire sa passion du cinéma permettent son implication dans le processus technique et artistique de la projection.

Le cadre de travail dans lequel il exerce, est en général très organisé et hiérarchisé. Devant répondre de la qualité de la projection, il doit respecter un cahier des charges précis fourni soit par la direction des programmes quand il évolue, par exemple, dans un multiplex ou directement par l'exploitant lorsqu'il s'agit d'une salle de cinéma d'art et d'essai ou d'un petit théâtre. Il est également soumis à des réglementations diverses souvent liées au public dont il doit garantir l'accueil, le confort et la sécurité.

Le technicien projectionniste est responsable :

- de la préparation des cabines de projection,
- de l'installation et du conditionnement des projecteurs,
- de l'installation technique des équipements son, lumière, voire machinerie si besoin,
- des connexions électriques et aux réseaux numériques,
- de la maintenance de la cabine de projection et des projecteurs qu'ils soient argentiques ou numériques,
- de la qualité des projections en particulier le réglage son et image pendant la séance,
- de la salle de projection notamment de la satisfaction des clients quant à la séance de projection.

Le technicien d'exploitation cinématographique doit être disponible, réactif, et polyvalent. Le secteur réclame des techniciens compétents aptes à intervenir sur la chaîne lumière, son, ou sur la petite machinerie nécessaire au lieu de projection et sur les équipements de projection eux-mêmes.

Il exerce son activité en lien avec le public, dans un secteur où la qualité relationnelle est généralement considérée comme de première importance. Le maintien de son niveau d'informations sur les évolutions technologiques et leur impact en termes d'exploitation lui est nécessaire. Comme tout intervenant dans le secteur du spectacle, de l'évènement et de l'audiovisuel, il conjugue sens de l'organisation, capacités techniques et sensibilité artistique.

### Points forts de ce cursus :

Participation à une pluralité d'enseignements théoriques et pratiques encadrées par des professionnels du secteur. Accès à un parc matériel professionnel complet, permettant aux apprenants de travailler dans des conditions professionnelles réelles.

Préparation à des habilitations attendues sur le marché de l'emploi (Habilitation électrique, PRAP, SST, travail en hauteur, accroche-levage)

Partenariat avec l'Académie des Lumières, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma (César)...

**CAMPUS** ■ Paris

**PUBLIC** ■ Jeunes de 18 à 25 ans souhaitant poursuivre ou compléter leurs études ■ Demandeurs d'emploi  
■ Salariés en évolution de poste ou reconversion ■ Public international



# FILIERE SPECTACLE VIVANT & ÉVÈNEMENTIEL (SVE) TECHNICIEN D'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE



TITRE RNCP [39857](#) – NIVEAU 4

**DURÉE & RYTHME** ▪ 12 mois soit 595 heures de formation ▪ Temps alterné selon calendrier fourni

**VOIES & DÉLAIS D'ACCÈS** ▪ Initiale ▪ Alternance ▪ Formation continue ▪ VAE ▪ VAPP  
▪ Admission à partir d'octobre N pour rentrée N+1

## PRÉREQUIS & ADMISSION

- Être issu(e) de l'enseignement secondaire, avec ou sans diplôme et être âgé de 16 ans au minimum
- Dossier de candidature & entretien individuel
- Français niveau B2 exigé public international

## TARIFS pour l'année 2026-2027, pour les primo entrants

- Frais d'inscription : 400 € (candidats nationalité française) – 900 € (candidats autres nationalités)
- Frais de scolarité \* : 7 000 €
- VAE : 1 500 € sans accompagnement – 2 500 € avec accompagnement

\*Alternance possible sur les 12 mois du cursus, prise en charge des coûts de la formation par l'entreprise d'accueil de l'apprenant

DÉBUT-FIN DE LA FORMATION	De septembre 2026 à fin août 2027
DIPLÔME/TITRE	Certification professionnelle de Niveau 4 <b>Titre RNCP39857 – Technicien d'exploitation d'équipements culturels et événementiels</b> enregistré le 28/11/2024 au Répertoire National des Certifications Professionnelles – Certificateur 3iS EDUCATION
CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME	La certification totale est obtenue si toutes les conditions suivantes sont réunies : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Validation de 4 blocs de compétences dont 1 est à choisir parmi 2 proposés</li><li>▪ Une mission en entreprise de 10 semaines minimum est validée</li><li>▪ Rédaction et soutenance d'un rapport d'activités/stage réalisé dans le cadre d'une mission professionnelle en entreprise</li></ul>
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Contrôle continu (études de cas, mises en situation, présentations, démonstrations) Mises en situation professionnelles reconstituées Epreuves certificatives Présentations de projets devant un jury d'établissement ou un jury professionnel
TAUX DE DIPLOMATION	66 % (données de la P2024)
TAUX D'INSERTION	100 % (données de la P2024)

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Sous l'autorité du régisseur, et en collaboration avec l'équipe des techniciens ou en autonomie,

- Gérer la préparation, l'installation technique, le démontage et la maintenance des équipements culturels ou événementiels
- Installer et configurer le système de sonorisation
- Installer et configurer la chaîne lumière et la projection-vidéo
- Mettre en œuvre les réseaux audiovisuels et interphonies des régies techniques (son, lumière et vidéo) pour les spectacles/événements
- Assurer la mise en œuvre d'une projection cinématographique (équipements et réseaux)



# FILIÈRE SPECTACLE VIVANT & ÉVÈNEMENTIEL (SVE) TECHNICIEN D'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE



TITRE RNCP [39857](#) – NIVEAU 4

<b>MOYENS PÉDAGOGIQUES</b>	Enseignements théoriques et pratiques : cours magistraux, exercices d'application, travaux pratiques, travaux dirigés Production de projets : suivi et encadrement par les enseignants lors de la réalisation des projets (projets dans l'année et projets de fin d'études)
<b>MÉTIER PRÉPARÉS</b>	Projectionniste, opérateur d'exploitation cinématographique ou technicien d'exploitation cinématographique Technicien polyvalent Technicien son, lumière ou vidéo Pupitreux lumière, poursuiveur Technicien scène/plateau, technicien son et lumière ou technicien parc (lumière et son) Machiniste, accrocheur, rigger ou machiniste itinérant (roadie) Electricien du spectacle vivant
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉS</b>	Spectacle vivant Événementiel Culture Tourisme et loisirs Sport Salle d'exploitation cinématographique Toute manifestation nécessitant des compétences polyvalentes en son, lumière, vidéo, projection sur des lieux fixes ou mobiles, pérennes ou éphémères
<b>BLOCS DE COMPÉTENCES</b>	BLOC 1 - Gérer la préparation, l'installation technique, le démontage et la maintenance des équipements culturels ou événementiels BLOC 2 - Installer et configurer le système de sonorisation BLOC 3 - Installer et configurer la chaîne lumière et la vidéo-projection + 1 bloc au choix parmi les 2 suivants <i>BLOC 4 - Connecter les réseaux audiovisuels et interphonies des régies techniques (son, lumière et vidéo) pour les spectacles/événements</i> <i>BLOC 5 - Assurer la mise en œuvre d'une projection cinématographique (équipements et réseaux)</i>

## CONTACTS ADMISSION

### PARIS

Marine VERRIER  
[mverrier@3is.fr](mailto:mverrier@3is.fr)

## PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Un référent PSH accompagne les étudiants sur les modalités d'adaptation de la formation (école/entreprise) sur chacun des campus 3IS. Nos locaux sont adaptés à l'accueil de personne en situation de handicap.

[Guide d'accueil PSH](#)

### Contacts Référents PSH

### PARIS



# FILIÈRE SPECTACLE VIVANT & ÉVÈNEMENTIEL (SVE) TECHNICIEN D'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE



TITRE RNCP [39857](#) – NIVEAU 4

Diane HAUMER  
[dhaumer@3is.fr](mailto:dhaumer@3is.fr)

Christelle MAZIERE  
[cmaziere@3is.fr](mailto:cmaziere@3is.fr)

## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE – VAE

La formation « Technicien d'exploitation cinématographique » préparant à la certification « Technicien d'exploitation d'équipements culturels et événementiels » est accessible par la voie de la VAE.

[Dispositif VAE](#)

### CONTACT VAE

Mélanie BENOIT  
[mbois@3is.fr](mailto:mbois@3is.fr)